

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article3224>



La voiture électrique, une alternative illusoire

- Thématiques - Ecologie & Politique -



Date de mise en ligne : mardi 12 novembre 2024

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Depuis quelques années, dans le but déclaré de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment de dioxyde de carbone (CO₂), et de pallier les limites des biocarburants, l'accent a été mis par « nos » gouvernants et les constructeurs automobiles sur la nécessité de développer la voiture électrique. Entendons la voiture personnelle mue par un moteur électrique, lui-même alimenté par une batterie d'accumulateurs. L'Union européenne (UE) a ainsi décrété en juin 2023 l'interdiction, à partir de 2035, de la vente des voitures pourvues d'une motorisation thermique ; et, d'ores et déjà, des primes substantielles y sont offertes à qui s'équipe d'une voiture électrique.

Par Alain Bihl 11 novembre 2024 Alencontre